



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
29 juin 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Comité du programme et de la coordination

### Cinquante-huitième session

4-29 juin 2018

Point 7 de l'ordre du jour

### Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-huitième session

## Projet de rapport

*Rapporteur* : M. Benjamin Sieberns (Allemagne)

## I. Organisation de la session

1. Le Comité du programme et de la coordination a tenu sa session d'organisation (1<sup>re</sup> séance) le 19 avril 2018 et sa session de fond du 4 au 29 juin 2018 au Siège. Il a tenu 13 séances et plusieurs consultations, dont certaines informelles, ainsi que des réunions d'information.

### A. Ordre du jour

2. L'ordre du jour de la cinquante-huitième session, adopté par le Comité à sa 1<sup>re</sup> séance, était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions relatives au programme :
  - a) Exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2016-2017 ;
  - b) Planification des programmes ;
  - c) Évaluation.
4. Questions de coordination :
  - a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ;
  - b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.
5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection.



6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session.
7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-huitième session.

### **Sélection de rapports du Corps commun d'inspection**

3. À la 1<sup>re</sup> séance, le 19 avril, l'attention du Comité a été appelée sur la note du Secrétariat (E/AC.51/2018/L.2/Rev.1), dans laquelle il était indiqué que, conformément à la résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, le Comité avait été invité à choisir pour examen à sa cinquante-huitième session le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La gestion axée sur les résultats dans le système des Nations Unies pour le développement : analyse des progrès et de l'efficacité des politiques » (A/72/809) et la note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) sur ledit rapport (A/72/809/Add.1).

### **Programme de travail**

4. À la même séance, l'attention du Comité a été appelée sur l'ordre du jour provisoire annoté (E/AC.51/2018/1/Rev.1) et la note du Secrétariat relative à l'état d'avancement de la documentation (E/AC.51/2018/L.1/Rev.1), dans laquelle figurait la liste des documents dont était saisi le Comité.

5. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 4 juin, le Comité a examiné la possibilité que le Secrétariat tienne une réunion d'information sur les questions relatives aux effets attendus de la réforme du mode de gestion de l'Organisation sur ses travaux. Plusieurs délégations ont appuyé cette proposition, d'autant plus que toute une série de processus ayant trait à la modification du système de développement et de l'architecture de paix et de sécurité étaient en cours. Des délégations ont en outre fait observer que comme beaucoup d'entre elles venaient de leur capitale, cette réunion d'information pourrait les aider à comprendre la manière dont les changements apportés au cycle budgétaire, approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266, influeraient sur les travaux du Comité et sur l'élaboration de la documentation y relative. Certaines ont soulevé des questions relatives au contenu de la réunion d'information et à ses modalités d'organisation.

6. S'agissant des modalités d'organisation, le Vice-Président (États d'Europe orientale), s'exprimant au nom du Bureau, a expliqué que ce dernier avait l'intention de tenir, selon la pratique établie, une réunion informelle mettant l'accent sur les aspects techniques tels que l'élaboration de la documentation et du programme de travail, dans la mesure où les travaux du Comité étaient concernés. Une délégation a expliqué que les réunions de ce type, surtout lorsqu'elles étaient informelles, visaient à informer et n'appelaient pas de décision de la part du Comité.

7. Un groupe de délégations a soulevé la question de l'insertion, dans l'ordre du jour du Comité, d'un point concernant les questions relatives au programme, en particulier pour ce qui était du nouvel axe stratégique et des modifications du plan-programme de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), approuvés par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa cinquante et unième session, en mai 2018. Une délégation a instamment prié le Secrétaire général de faire en sorte que la documentation requise concernant les modifications susmentionnées soit présentée au Comité afin qu'il l'examine à la session en cours.

8. Une délégation a exprimé son désaccord avec l'explication donnée par le Secrétariat selon laquelle le nouvel axe stratégique de la CEA supposait une modification du mandat de la Commission, que le Conseil économique et social devait

donc examiner et approuver avant que les changements apportés au plan-programme ne puissent être soumis au Comité. Elle a souligné que le mandat restait inchangé et qu'il fallait donc que le Comité procède à un examen. Certaines délégations ont cherché à savoir quelles avaient été les procédures suivies dans le passé et demandé que leur soient communiqués des exemples précis. Une délégation a souhaité que la question fasse l'objet d'une étude approfondie.

9. À la même séance, dans l'attente que des informations complémentaires soient fournies par le Secrétariat et que des décisions soient prises concernant les deux questions soulevées, le Comité a adopté un programme de travail pour les deux premiers jours de la session, étant entendu qu'il examinerait ultérieurement le programme de travail pour les jours suivants.

10. Des exposés informels ont été faits par la Secrétaire du Comité, sur les questions d'organisation, par le Sous-Secrétaire général aux services de contrôle interne, sur les questions d'évaluation, et par le Directeur de la Division de la planification des programmes et du budget du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité sur le nouveau cycle du budget-programme et le Comité, ainsi que sur les modifications du plan-programme de la CEA.

## B. Élection du Bureau

11. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 19 avril, le Comité a élu par acclamation Yanko Yordanov (Bulgarie) Vice-Président du Comité et Benjamin Sieberns (Allemagne) Rapporteur du Comité pour la cinquante-huitième session.

12. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 4 juin, le Comité a élu par acclamation Luiz Feldman (Brésil) Vice-Président du Comité pour la session.

13. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 12 juin, le Comité a élu par acclamation Hae Yun Park (République de Corée) Président du Comité pour la session.

14. À sa 12<sup>e</sup> séance, le 22 juin, le Comité a élu par acclamation Vusumuzi Ntonga (Zimbabwe) Vice-Président du Comité pour la session.

15. Les membres du Bureau pour la cinquante-huitième session du Comité étaient donc :

*Président :*

Hae Yun Park (République de Corée)

*Vice-Présidents :*

Luiz Feldman (Brésil)

Yanko Yordanov (Bulgarie)

Vusumuzi Ntonga (Zimbabwe)

*Rapporteur :*

Benjamin Sieberns (Allemagne)

## C. Participation

16. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après étaient représentés au Comité :

Allemagne  
Argentine  
Bangladesh  
Biélorus

Botswana  
Brésil  
Bulgarie  
Burkina Faso

Cameroun	Japon
Chili	Pakistan
Chine	Pérou
Cuba	Portugal
Égypte	République de Corée
Érythrée	République de Moldova
États-Unis d'Amérique	République-Unie de Tanzanie
Fédération de Russie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
France	Sénégal
Haïti	Tchad
Inde	Zimbabwe
Iran (République islamique d')	
Italie	

17. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après étaient représentés par un observateur :

Afghanistan	Maroc
Australie	Mexique
Iraq	Norvège
Jamaïque	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Liban	Pologne

18. Participaient également à la session le Sous-Secrétaire général aux services de contrôle interne, la Secrétaire du CCS et d'autres hauts responsables du Secrétariat. Un représentant du Corps commun d'inspection, Sukai Prom-Jackson, était également présent.

19. La visioconférence a été utilisée pour examiner les rapports ci-après avec les représentants concernés : la note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La gestion axée sur les résultats dans le système des Nations Unies pour le développement : analyse des progrès et de l'efficacité des politiques » (A/72/809) ; le rapport annuel d'ensemble du CCS pour 2017 (E/2018/48) ; les rapports du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues des évaluations des programmes des entités suivantes : Programme des Nations Unies pour les établissements humains (E/AC.51/2018/2), CNUCED (E/AC.51/2018/4), Centre du commerce international (E/AC.51/2018/8), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (E/AC.51/2018/7), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (E/AC.51/2018/3) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (E/AC.51/2018/6).

## D. Documentation

20. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa cinquante-huitième session est annexée au présent rapport.

## E. Adoption du rapport du Comité

21. À la 13<sup>e</sup> séance, le 29 juin, le Rapporteur a présenté le projet de rapport du Comité (E/AC.51/2018/L.4 et additifs) et le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session (E/AC.51/2018/L.3).

22. À la même séance, le Comité a adopté le projet de rapport.

23. À la même séance également, la délégation du Bangladesh a fait des observations. Tout en remerciant les membres du Comité, notamment les États-Unis d'Amérique, l'Italie et la République islamique d'Iran, de leur coopération lors de l'adoption du rapport sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du HCR, elle a plus particulièrement souligné que le retour sûr et digne des réfugiés et des déplacés de force dans leur pays d'origine était la solution la plus désirable et durable dans tous les cas, et qu'il fallait que les États Membres coopèrent avec le Haut-Commissariat à cet égard.

24. À la même séance, le Comité a adopté le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session et décidé que celui-ci serait actualisé à la lumière des résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2018, et par l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session.

25. Avant la clôture de la session, des déclarations ont été faites par les représentants des pays suivants : Iran (République islamique d'), Haïti, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Fédération de Russie, Brésil, Chine, Japon, Bulgarie, Italie, Cameroun, Bangladesh, Zimbabwe et Pakistan.

## Annexe

### Liste des documents dont le Comité était saisi à sa cinquante-huitième session

<a href="#">A/73/77</a>	Rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2016-2017
<a href="#">E/AC.51/2018/6</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<a href="#">E/AC.51/2018/5</a> et <a href="#">E/AC.51/2018/5/Corr.1</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<a href="#">E/AC.51/2018/4</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de la CNUCED
<a href="#">E/AC.51/2018/8</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du Centre du commerce international
<a href="#">E/AC.51/2018/7</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
<a href="#">E/AC.51/2018/3</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
<a href="#">E/AC.51/2018/2</a>	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation des programmes du Programme des Nations Unies pour les établissements humains
<a href="#">E/2018/48</a>	Rapport annuel d'ensemble du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2017 (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social)
<a href="#">E/AC.51/2018/9</a>	Rapport du Secrétaire général sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (résolution 59/275 de l'Assemblée générale)
<a href="#">A/72/809</a>	Rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La gestion axée sur les résultats dans le système des Nations Unies pour le développement : analyse des progrès et de l'efficacité des politiques »
<a href="#">A/72/809/Add.1</a>	Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La gestion axée sur les résultats dans le

	« système des Nations Unies pour le développement : analyse des progrès et de l'efficacité des politiques »
<a href="#">E/AC.51/2018/L.3</a>	Note du Secrétariat sur l'ordre du jour provisoire et la documentation de la cinquante-neuvième session du Comité (résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social)
<a href="#">E/AC.51/2018/L.4</a> et additifs	Projet de rapport du Comité
<a href="#">E/AC.51/2018/INF/1</a>	Liste des délégations

---